« Pour une évaluation juste »

Commencer par une lecture du discours d’un professeur bienveillant : je vous propose un petit temps de réaction à ce texte : qu’est-ce qu’il nous dit à nous, enseignants ?

La présentation qui va suivre va d’une part, illustrer ce texte et d’autre part nous diriger vers l’évaluation par compétences et l’évaluation formative qui seront l’objet de cette matinée.

**Vignette 1** :

Nous sommes des enseignants : droit d’exercer l’évaluation, demande institutionnelle. (ex : agent de la paix). Mais nous interroger sur cet acte banal, sans nous culpabiliser. Utilité d’un regard extérieur, philosophe, sans a priori : Certains points peut-être déstabilisants pour nos pratiques. Si c’est le cas, n’hésitez pas à en faire part : confrontation intéressante. Dans un cadre : veiller à rester dans le sujet de l’évaluation et tenir le temps.

Titre donné par « Francis MARFOGLIA, philosophe qui s’est penché sur la question de l’évaluation. Il nous renvoie directement sur la notion de justice (le titre prétend insidieusement que l’évaluation ne le serait pas). Réfléchissons sur cette notion.

**Vignette 2** :

Affiche d’un film de Jean Vigo sorti en 1933 « O de conduite ! » Qu’est-ce que cette affiche évoque pour vous ?, pamphlet libertaire. Synopsis : « *Les vacances se terminent collège, un lieu sans joie, professeurs, obtus, punitions sévères et les privent de liberté et de créativité. Quatre, punis avec un « zéro » de conduite, se rebeller, avec la complicité d'un nouveau surveillant.* Le « O » n’a rien de très valorisant dans le langage courant. (Question de l’image des profs au cinéma…)

**Vignette 3** :

Dans « guide pratique de l’évaluation à l’école » 1993, 3 auteurs expriment ce postulat: évaluer : **« Condition préalable à toute évaluation : l’honnêteté intellectuelle de l’évaluateur. » Question :** évaluation juste vs condition très peu objective ? En clair, relève-t-elle d’une discipline du jugement (objective) ou d’une discipline du goût (subjective) ?

Ce sujet très actuel et provoque dans les milieux des enseignants de nombreux débats car l’évaluation touche à nos pratiques :

* Au service des **apprentissages** ou à celui de la **sélection** (l’échec scolaire que nous sommes censés combattre).
* La **note** qui provoquerait la démotivation des élèves et notamment ceux en difficulté.
* La question de la **génération** : les élèves d’aujourd’hui sont-ils moins brillants que ceux d’avant et cela n’est-il pas dû au durcissement de l’évaluation…
* Pour ceux qui ont tenté **d’autres modes d’évaluation** : des chiffres, des couleurs, des grilles, pas de notation du tout pendant un certain temps ?…
* La question du **mérite** : Dès qu’on parle de **transmission** de savoirs, on mesure les compétences pédagogiques du **transmetteur** (validées par un **diplôme**) et l’acquisition des connaissances du **récepteur** (validées sur un **bulletin**) : c’est la question du « mérite » sur laquelle nous nous efforçons de faire reposer la République. Ces diplômes et bulletins remplacent un peu la Pythie (porte-parole des dieux) : quelles révélations vont-elles donner sur l’élève ? Sur son avenir professionnel ?

Question de Justice donc et **responsabilité** de l’enseignant : Comment tenir compte à la fois de la qualité des copies et de l’intensité des efforts ?

Il faudrait à la fois être impartial (notion **d’égalité**) et en même temps donner à voir le mérite de chacun (notion **d’équité**) : et ne transiger sur aucune des deux car on sait que l’injustice revient à malmener l’une des deux : partialité (manque d’égalité), égalitarisme (manque d’équité), articulation qui occupe la réflexion sur la justice d’Aristote.

**Obstacles** à la justice dans le monde scolaire : l’hétérogénéité des classes, diversité sociale et culturelle, lourdeur des programmes, différence de niveau et de maturité des professeurs, diversité des pratiques d’évaluation… en voyez-vous d’autres ?

En France, la logique des **concours** a tranché : le mérite se joue du côté des copies (pas des efforts) et entretient la reproduction sociale des élites (héritage familial plus que mérite personnel) dans un souci candide d’efficacité ; si on relativise les résultats, on ne peut viser **l’excellence**.

**Vignette 4 :**

Humour pour dédramatiser la violence que peut provoquer une note chez les élèves.

**Vignette 5 :**

Intéressons-nous maintenant au **professeur**, sur les épaules de qui repose la **responsabilité** de l’évaluation juste mais également la responsabilité de la **transmission des connaissances** **évaluées**. Alors le professeur : **juge ou parti** ? Ou bien les deux ? La question se pose : Comment évaluer sa propre transmission ? Et garantir la justice d’une évaluation quand l’évaluateur se confond en partie avec l’évalué ? Pas de séparation entre celui qui juge et celui qui est jugé, entre la transmission et l’évaluation : pas de justice. Le prof évalue en fonction de ce qu’il sait de sa discipline même pour des copies anonymes (comme s’il avait instruit)

**Déni** majeur dans l’histoire de l’éducation, nous dit l’auteur : **Comment a-t-on pu oublier que les résultats d’une évaluation s’inscrivent dans le cadre d’une relation pédagogique et dépendent des conditions de la transmission ?**

Ce déni c’est la question de la **responsabilité** qu’ensemble, les adultes refusent d’assumer : enfants « mutants », génération Y… Petite Poucette. Leur évolution ne doit rien au monde dans lequel ils grandissent, rien aux adultes qui les élèvent ou à l’école qui les abritent mais tout aux innovations imprévisibles de la technologie (en dehors de tout processus éducatif !) Pire : Ils désapprendraient au contact de leur téléphone (interdire le téléphone à l’école suffira-t-il à transmettre le savoir ?)

Hannah Arendt, écrivait en 1972, dans « Crise de la culture » : « l’autorité a été abolie par les adultes et cela ne peut que signifier une chose : que les adultes refusent d’assumer la responsabilité du monde dans lequel ils ont placé leurs enfants »

Et ce déni n’atténue pas l’injustice reportée sur les élèves et les enfants : « tu n’as pas assez travaillé » « si tu avais été plus attentif, tu aurais eu de meilleurs résultats » Est-ce réellement leur **faute ?**

**Après tout, qu’est-ce qu’on reproche généralement à nos élèves ?**

En général, un déficit de culture générale, un manque de logique et d’argumentation, l’absence d’esprit critique… « ils ne lisent plus, n’approfondissent plus… » qualités qui ont pourtant été travaillées à l’école dans la joie de la compréhension, de la discussion argumentée et du discernement critique. Est-ce si sûr que cela ?

Mais, à l’inverse, laisse-t-on la possibilité aux élèves de dire ce qu’ils pensent et leur donne-t-on toujours les moyens de le dire ? Sur l’enseignement du fait religieux par exemple, Régis Debray dit en 2002 : « Comment un élève dont les programmes ne lui parlent jamais de religion chrétienne peut-il entrer dans une démarche critique en abordant une œuvre de notre patrimoine culturel, littéraire, musical ou scientifique ? » (Importance de la Bible ou de l’église catholique dans la création d’œuvres d’art… Dictature franquiste pour aborder Guernica, guerre d’Algérie pour le délicat problème des banlieues françaises…)

**Vignette 6** : **Que nous apprend cette image de l’évaluation ?**

**Vignette 7** : A quoi cela sert-il d’évaluer ?

**Réponse admise : à connaître le niveau des élèves** (cad vérifier les acquisitions) On doit **sortir** les apprentissages du **secret** de la conscience pour qu’ils deviennent réalité. « Voulez-vous croire au réel ? Mesurez-le ! » disait Bachelard.

Sans cela l’élève pourrait s’illusionner lui-même (et aussi le professeur…) « croire savoir sans savoir vraiment » L’illusion dont Socrate voulait guérir les hommes... Cela participe de la maïeutique (sage -femme), passer de l’ombre à la lumière.

**Réduire la part de hasard, inscrire dans l’ordre des faits le niveau d’apprentissage des élèves :** vérification : être capable de reproduire une performance, « il faut confirmer les résultats ».

On entre dans une logique kafkaïenne :

a) Multiplier les évaluations pour tendre à l’objectivité (comme pour des expériences scientifiques) Répétition = causalité (Hume) et donc le **quantitatif** se mue en **qualitatif**, d’où la garantie **d’objectivité**.

b) Cette constante est incarnée dans la **moyenne** (un fait) : ne peut plus être arbitraire car elle prend en compte une série de notes sur un temps long, et étant donnée la quantité des notes, une nouvelle note seule ne pourrait contredire la moyenne, ou de manière insignifiante.

c) Ainsi prend forme la **distinction** du bon élève et de l’élève en difficulté.

d) Poursuivons : un élève, contrairement à un objet, ne parvient pas à montrer ses forces de façon aussi systématique et régulière. Il commet des erreurs. L’évaluation est le laboratoire dans lequel l’élève fait ses preuves. On se sert donc de la **Moyenne générale** : calculée à partir des différentes moyennes et qui inscrit dans l’ordre des faits le niveau général des élèves. Chacun peut se positionner par rapport aux autres et se situer sur une échelle qui va de l’inacceptable au remarquable. La hiérarchie objective des intelligences se met en place.

e) Ces infos sont condensées dans le **bulletin** où chacun, enfant, parent, enseignant, découvre la photographie de sa vie intellectuelle (ou de sa performance, comme pour une course). On peut ensuite parler des « moyens », ces fameux moyens qui rentrent dans la norme admise et on peut entrevoir les traits de sa réussite future.

f) La mesure permet de **trancher** les hypothèses (l’établissement des faits constitue le moment clé de la vérité) Les évaluations, les moyennes et les bulletins viennent **clore** les débats et imposent le silence aux spéculations : bases de discussion dans les échanges entre parents et professeurs.

La formule de Dagognet : « On ne connait que ce qu’on mesure et parce qu’on le mesure » tient pour acquise la fiabilité des instruments de mesure, la stabilité de ce qu’on mesure et la lucidité de celui qui mesure… et la séparation de celui qui interroge et celui qui répond.

**Vignette 8** : **Que vous évoque ce dessin ?** Et voici donc le correcteur souverain dans sa note.

**Vignette 9** : Donc, le correcteur qui corrige à « l’aune de son savoir » est souverain dans sa note » mais ne peut garantir ni objectivité ni impartialité : on entre dans la catégorie du **jugement de goût**. C’est bien ce que pensent beaucoup d’évalués et Platon lui-même qui se battait contre la séduction de l’art oratoire des sophistes. Car on peut aussi essayer de plaire au correcteur (voire de le corrompre…)

**Le coefficient subjectif** : 1930 : Henri Laugier : expérience de double correction (166 copies d’agrégation d’histoire puisées dans les archives : un correcteur recalait la moitié des candidats admis par l’autre correcteur ; un candidat classé second par l’un devenait avant-dernier par l’autre ; écarts de note de neuf points)

Expérience renouvelée pour le Bac : 100 copies corrigées par plusieurs correcteurs. Toutes les disciplines sont concernées par le coefficient subjectif à plus ou moins grande échelle : écart entre 5 et 7 points pour les disciplines littéraires et 4 points pour les disciplines scientifiques.

Emprise d’une autorité, correction massive, complique le jugement de goût : la copie qui précède par comparaison, copie isolée (très compliqué à évaluer). On se contente d’une **valeur relative**. Question des réunions d’harmonisation des copies au BAC : On harmonise les copies, tonalité du lot, on hiérarchise, on classe, on baisse ou on relève d’un degré

**La constante macabre** : pourcentage de mauvaises notes que le correcteur se croit obligé de donner pour ne pas risquer de passer pour un « fumiste » aux yeux de la société. On n’évalue pas les copies pour elles-mêmes mais par rapport aux autres.

Du côté des élèves : **la pression parentale** (problèmes familiaux influant sur le travail : cf « Paloma » dans le roman de Barbery « l’élégance du hérisson ») évaluations faussées.

**Influences croisées** : professeurs, parents (ont-ils soutenu, critiqué, éclairé le discours du prof ?, violence sociale subie par les premiers de la classe (caillou, fayot, intello…), programmes chargés et bâclés en fin d’année.

**Appréciation** : « Très irréfléchi, ne fait presque jamais une réponse juste du premier coup. Doit s’habituer à penser davantage. (bulletin scolaire de JP Sartre)

Exercice à haut risque ! (mais qui permet de s’installer dans une relation interpersonnelle) Elle engage la subjectivité de l’élève par ce que le prof dit penser de son travail par-delà l’impersonnalité des notes et des moyennes et la brutalité des chiffres. Elles couvrent l’univers du sens, puissance ordonnatrice du langage « Nommer c’est appeler à l’existence, tirer du néant » Georges Gusdorf. Elle peut **faire taire** un élève toute l’année.

Les élèves sont extrêmement sensibles aux paroles écrites de l’adulte : d’où l’impératif de vigilance quand on s’adresse personnellement à eux :

3 dangers (dans l’appréciation) :

* Maladresse (qui abaisse au lieu d’élever) et qui doit se prend à la lettre : **mal s’adresser** à l’élève, **mettre en question ses facultés**. Il y a une différence entre « ce travail n’atteint pas les objectifs demandés » et « Vous avez des difficultés à atteindre les objectifs demandés » (1- aucun responsable 2- élève responsable).
* La mauvaise humeur qui amène au règlement de compte : on connait ces formules lapidaires sur le comportement ou le travail : bavardages intempestifs, distraction excessive, ferait bien de s’investir dans ses études (l’élève ressent intrinsèquement cette irritation sincère). C’est la **relation** entre le maître et l’élève qui fait problème. « Nous avons visiblement des difficultés à nous entendre » serait plus juste de ce point de vue ou « je ne parviens pas à retenir votre attention ». (Certes excessif, car quid de l’irrespect de l’élève ? Mais peut-on répondre à l’irrespect par l’irrespect)
* Ne rien dire (le laconisme) n’est pas mieux, bien que plus prudent, car cela reste symptomatique du déni de la dimension subjective de l’évaluation. (Choisir la fausse objectivité par crainte de sa propre subjectivité… ou scrupule du bon serviteur de l’état par crainte de ne pas répondre à ses exigences).

**Il s’agit donc et avant tout de prendre en compte la dimension subjective de l’évaluation.** (avec courage !) (cf Alain in propos p.67 : ne rien reconnaître pour vrai que ce qui…)

Ou de faire comme les **Américains** : **neutraliser** l’aspect subjectif de l’évaluation avec les QCM (plus objectif certes, mais qu’en est-il de la fécondité de l’évaluation ? Préparer des bêtes de concours en mesurant des savoirs mémorisés plutôt que de convoquer le travail de l’intelligence.

**Vignette 11** : Qui mieux qu’un Saint Augustin pour parler d’évaluation juste ? Mais c’est avant tout le philosophe que nous lisons…

**Vignette 12** : De même qu’on peut discuter sur les **limites à fixer** à la liberté et s’accorder sur les **principes** : on peut agir de même en ce qui concerne l’évaluation : objectif ou subjectif, on peut discuter mais se mettre d’accord sur quelques principes de base :

**Consigne : nous allons vous citer les principes donnés par l’auteur concernant l’évaluation et vous allez nous dire à quoi ils pourraient renvoyer : si je vous parle du…**

**Principe de transparence :**

Transparence de la pratique évaluative du correcteur. Pour établir la confiance en l’homme (l’enseignant) et l’institution : sans quoi, pas d’appropriation possible (l’évaluation doit statuer sur des progrès) d’où 2 conditions :

Des critères de **correction constants** d’une correction à l’autre, pour s’y retrouver (d’où l’importance de leur choix) et **la connaissance par les élèves de ces critères de correction** pour s’efforcer de s’y conformer (**que faire pour bien faire ?)** S’il ne le sait pas, on risque d’éveiller le soupçon de l’arbitraire, tuant la relation pédagogique qui est une relation de confiance. (décourage le travail, encourage à séduire)

**Comment** ? Par l’exemple (d’une dissertation réussie : part de subjectif affirmée. Pour moi elle est réussie car…) même si les professeurs ont des conceptions différentes d’une même copie) : **l’égalité des chances consiste à donner à tous les élèves un professeur qui les fait progresser** (pas le même professeur à tous). On pourrait appeler ce travail d’évaluation **: indice de progression**…

**Principe de bienveillance** : (la malveillance est écartée sans appel pour des raisons d’ordre éthique). D’abord des considérations de bon sens : étymologiquement : **veiller au bien-être de la personne.** Nous avons des élèves dans les classes : synonyme : enfants, adolescent.

Les élèves n’aiment les disciplines qu’on leur enseigne qu’à la condition qu’ils y réussissent. La réussite encourage autant que l’échec décourage. **Importance du principe du plaisir** (Epicure : il nous fait accepter ou fuir les choses). La confiance en soi vient de l’expérience de la réussite.

Mais le professeur doit le **vouloir** lui-même. Et l’élève ne doit jamais penser que son professeur l’a trompé. Le professeur qui doute d’un élève compromet sa réussite. Le professeur ne sert pas d’autre intérêt que celui de l’élève (dans la relation pédagogique).

Plus généralement, en donnant l’exemple de cette inaltérable bienveillance, le professeur transmet la **civilisation** (qui s’oppose à la barbarie). Il n’oublie pas qu’on parle à des intelligences en formation (qui peuvent douter d’elles-mêmes et se décourager). Ils n’ont pas atteint l’âge des « toujours » et des « jamais ». On doit **contester** à l’enfant les préjugés du type « j’ai toujours été nul en maths », « j’ai jamais rien compris »… La remplacer par « je n’ai pas encore pris le temps de comprendre ».

D’ailleurs, l’élève en échec scolaire peut légitimement penser qu’on ne le regarde pas avec bienveillance. Pourquoi donc serait-il bienveillant envers l’école ?

Et dans le cas d’élèves qui refusent avec obstination d’avancer et multiplient les mauvais résultats : **Donner à voir le recul de sa propre violence** (qui peut être un exemple pour le devenir de l’élève). La justice consiste à renoncer à exercer sur l’autre une violence pour en obtenir quelque chose : et **en éducation, aucune violence n’est légitime**.

Témoignage de respect immédiat envers la personne humaine, respect dans lequel l’élève se sent invité à entrer, parce qu’il se sent respecté de son professeur. Kant inscrit la bienveillance dans la doctrine de la vertu. **Enseigner le respect de la personne humaine avant le respect de la règle.**

**Retenons que** : L’évaluation doit permettre aux évalués de faire leurs preuves dans les meilleures conditions possibles de sérénité, en dédramatisant la situation d’évaluation, surtout quand l’évaluation s’effectue pendant le temps des apprentissages.

**Principe du droit à l’erreur :**

**La question de la faute** : ortho, gramm, raisonnement, logique, inattention… Elle donne l’impression aux élèves que la correction consiste à payer les fautes et que la note est proportionnelle à leur nombre. (justice). Cela complique la relation pédagogique. Car la faute prend du sens dans le domaine moral et juridique (acte volontaire contraire à la loi dont on est responsable et dont on répond devant le tribunal des hommes et de Dieu). Cette responsabilité se fonde dans l’idée de que nul ne peut invoquer son ignorance de la loi pour échapper à l’obligation de répondre de ses actes. **L’inconscience ne fait pas l’innocence** (H. Arendt)

Et donc, l’adage latin « Nul n’est censé ignorer la loi » peut s’exporter dans le domaine pédagogique « nul n’est censé ignorer les règles de grammaire et d’orthographe, la logique…). Pourtant, du point de vue de l’élève, l’évaluation à laquelle on le soumet est-elle un acte volontaire ? L’élève fait ce qu’on lui demande de faire, ne jouit d’aucune initiative et la plupart essaie de s’en acquitter du mieux qu’ils le peuvent.

**La culture du résultat :**

A force de sanctionner leurs efforts, ils risquent d’en perdre le goût. Il n’y aurait, dans notre système, que **le résultat qui compte !** (et pourtant on leur rabâche à longueur de jeux olympiques que l’important est de participer). La culture du résultat invite à juger les choses **par la fin**, par ce qui résulte et ne retient que les bilans (oubliant tout ce qui précède). Elle induit l’idée que « **la fin justifie les moyens** » : **Réussir par tous les moyens, le mieux possible, les évaluations**. On voit les dérives vers lesquelles on peut aller : compétition et conséquences : élèves en concurrence et fraudes pour améliorer les performances… Et notre société laisse grandir l’idée que le mensonge, la fraude ou la triche font partie des conditions normales de la réussite (l’intelligence consistant non pas à agir honnêtement mais à ne pas se faire prendre).

Comment sortir de la pression du résultat : comment en sortir ? Et en substituant le mot **erreur** au mot **faute** dans **la relation pédagogique** !

**L’erreur :**

Elle porte en elle une présomption d’innocence : on ne la commet pas intentionnellement. Cela impose de remettre l’ouvrage sur le métier. « L’erreur est humaine » contre « nul n’est censé ignorer la loi » ce qui autorise à ne pas réussir du premier coup (mais pas à persévérer dans l’erreur, car il s’agirait là d’un acte volontaire).

**D’où vient l’erreur** **?** voilà la question à laquelle l’élève doit pouvoir répondre. De là va découler la différenciation). Au professeur de ne pas penser les erreurs sans solution (signes visibles de ce qu’il ne maîtrise pas encore). Elle s’inscrit en plein droit dans l’éveil de l’esprit. La progression est au cœur de la relation pédagogique et invite l’enseignant à s’interroger sur la transmission du savoir (et donc, **pas toujours valorisante** pour l’enseignant qui doit remettre en cause sa façon d’enseigner : ça n’a pas fonctionné tel que je l’avais prévu). On peut être tenté de l’éviter (cf jeunes enseignants)

Il s’agit donc de ne retenir que le **progrès** (passer l’éponge et recommencer) et de sortir de la logique de l’examen, de la sanction ou de la compétition. **C’est-à-dire ne pas utiliser l’évaluation comme un moyen de sanction mais de réussite**. Rousseau : « Pour vouloir inspirer la crainte, il faut prouver son impuissance à inspirer le respect. »

Vignette 14 : CONCLUSION

1. Sortir des illusions logiques (croire en notre objectivité) : coefficient subjectif et jugement de goût.
2. Rendre compatible la dimension subjective avec la préservation de l’égalité des chances : évaluer autrement.
3. Avoir les mêmes principes basés sur la progression des élèves : assumer la subjectivité des corrections et appréciations.
4. Réorienter la relation pédagogique vers la construction de la personne humaine (singularité), pour réduire au maximum le sentiment d’injustice. La médiation de l’enseignant est donc indissociable de l’évaluation (humaine)

**Qu’on la comprenne comme « connaissances », « compétences » ou « aptitudes », l’intelligence ne s’éveille donc pas toute seule au contact des savoirs ; on devient intelligent comme on devient « homme » : par la médiation des hommes qui nous appellent à le devenir.**